CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E194037** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2021

Raison sociale : ATELIER ST JOSEPH

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/06/2024

Capital : 40 000

173 CHEMIN DES VIGNES
44390 PETIT-MARS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 903 833 333

Siret : 903 833 333 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5500618

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13064491

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB13064472

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 35 56 82 30 **Fax :**

Portable : 06 35 56 82 30

Responsabilité légale :
BOUYNEAU DOMINIQUE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT... / LEPINAY JEROME GÉRANT

Site Internet : http://atelierstjoseph.fr

E-mail : d.bouyneau@atelierstjoseph.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 969 635 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	24/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E194037** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2021
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/06/2024
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 903 833 333

Siret : **903 833 333** **00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5500618

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13064491

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB13064472

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **ATELIER ST JOSEPH**

173 CHEMIN DES VIGNES
44390 PETIT-MARS

Téléphone : 06 35 56 82 30 **Fax :**
Portable : 06 35 56 82 30

Site Internet : http://atelierstjoseph.fr
E-mail : d.bouyneau@atelierstjoseph.fr

Responsabilité légale :
BOUYNEAU DOMINIQUE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT... / LEPINAY JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des combles perdus	24/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.